



## COMMISSION SOUS REGIONALE DES PECHES (CSR/P)

### SECRETARIAT PERMANENT

#### Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO) – Coordination régionale

## APPEL A CANDIDATURE POUR LA SELECTION D'UN EXPERT EN AMENAGEMENT ET GESTION DES PECHERIES

No de Prêt/Crédit/Don : IDA PPF V0920  
Project ID : P161906 (CV, GA, GB, SN, CSR/P)  
Contrat N°CSR/P/PRAO-PREPAPH2/C16-2017

La Commission Sous Régionale des Pêches (CSR/P) a bénéficié d'un financement de l'Agence de Développement International (IDA) pour financer des activités du *Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO)*, et a l'intention d'utiliser une partie des fonds destinés à la préparation de la Phase 2 dudit Programme, pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **SERVICES DE CONSULTANT-EXPERT EN AMENAGEMENT ET GESTION DES PECHERIES** ».

Les services du consultant comprennent :

- La préparation, en collaboration avec les experts de l'Unité de Coordination du PRAO, des Termes de référence (TDRs) détaillés des études à réaliser dans les domaines d'activités relevant de son mandat et le suivi de leur réalisation et leur validation dans les délais et en toute conformité avec les termes contractuels ;
- La participation à la préparation des ateliers de travail ou de validation des études relatives aux domaines d'activités relevant de son mandat, y compris les ateliers en rapport avec l'aménagement et la gestion des pêcheries ciblées ;
- La participation à l'élaboration et à la validation du Plan de Travail Annuel et autres documents de planification du PRAO ;
- La participation à la préparation et à la mise en œuvre de programmes de formation permanente dédiés aux responsables nationaux impliqués dans les processus en lien avec son mandat, dans le cadre du PRAO ;
- Toute assistance-conseil et expertise technique nécessaires à la bonne exécution des activités du projet relatives à son domaine ;
- Au besoin, certaines fonctions de représentation (missions ou rencontres nationales, sous régionales et ou régionales en rapport avec l'aménagement des pêcheries ou aux fonctions et méthodes d'aménagement des pêcheries.....) ;

Le démarrage des prestations est prévu pour février 2018 dans les locaux de la CSR/P où sera basé le Consultant. La durée du contrat est de dix-huit (18) mois renouvelable. La CSR/P invite ainsi les consultants individuels (« Consultants ») admissibles, disposant de l'expertise requise, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations **démontrant** qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services à savoir : **(i)** un Doctorat / PhD en sciences naturelles, en biologie / économie des pêches ou toute autre discipline ayant trait à la gestion et à l'aménagement des ressources halieutiques et des pêcheries; **(ii)** une expérience minimale de 10 ans dans le domaine de l'aménagement des pêcheries et de la gestion par les communautés et une bonne connaissance du PRAO ; **(iii)** une très bonne connaissance des ressources halieutiques, des écosystèmes marins côtiers et des pêcheries de la région ouest africaine ; **(iii)** une expérience suffisante en matière de communication avec les communautés de pêche ; **(iv)** la connaissance du français; une bonne connaissance de l'anglais serait un atout.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.17 des *Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les services de Consultants, & Services de Consultants* de Juillet 2016 relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un consultant sera sélectionné suivant la méthode de Sélection de Consultants Individuels, en accord avec les procédures définies dans les « *Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les services de Consultants, & Services de Consultants* » de Juillet 2016.

Les dossiers de candidature comprendront une lettre de motivation adressée au Secrétaire Permanent de la CSR/P, un curriculum vitae (CV) détaillé récent, une copie des diplômes et certificats obtenus, un document justifiant la

nationalité. Ils devront comporter toutes les informations et références permettant à la CSRP de pouvoir s'informer ou mener une enquête sur le candidat.

Les dossiers doivent être déposés soit par courrier électronique, soit par personne physique, soit par courrier (postal ou autre circuit d'envoi) au plus tard le **vendredi 08 décembre 2017 à 11 heures** à l'adresse suivante : **Secrétariat Permanent de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) - Liberté 4, villa 5218, Allées Khalifa Ababacar SY - Tél. : 00 (221) 33 825 88 63 / 00 (221) 33 864 04 75 - E-mail : [spcsrp@spcsrp.org](mailto:spcsrp@spcsrp.org); avec copie à : [demba.kane@spcsrp.org](mailto:demba.kane@spcsrp.org), et [fatmaseck.sow@spcsrp.org](mailto:fatmaseck.sow@spcsrp.org)**

Les plis fermés devront porter la mention « *APPEL A CANDIDATURE POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT-EXPERT EN AMENAGEMENT ET GESTION DES PECHERIES* ». Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires dans le site web de la CSRP ([www.spcsrp.org](http://www.spcsrp.org)) et à l'adresse ci-dessus et aux heures suivantes :

- du lundi au jeudi : de 08h à 13h puis de 14h à 17h30
- le vendredi de 08h à 13 heures.

**Le Secrétaire Permanent de la CSRP  
Monsieur Malal SANE**